

Ce formulaire concerne les ULM dont la première carte d'identification a été délivrée dans le cadre de l'Arrêté du 17 juin 1986 relatif à l'autorisation de vol des ULM, sur la base d'un Formulaire de référence de dossier technique (FRDT). Certains FRDT ne mentionnent pas la MMD et/ou la V<sub>50</sub>. Or ces données sont nécessaires pour confirmer que l'aéronef est bien exempté des règles européennes. Le présent formulaire permet de déclarer les valeurs de MMD et/ou V<sub>50</sub> qui ne figurent pas sur le FRDT (ni dans une déclaration de modification précédente).

*Note : si vous souhaitez déclarer une MMD ou une V<sub>50</sub> différente de celle définie par le constructeur, alors vous devez la justifier puis la déclarer dans le cadre d'une déclaration de modification majeure.*

## Titulaire de la carte d'identification

<b>Nom :</b> (nom / prénom ou raison sociale) <input type="checkbox"/> <b>titulaires multiples*</b> (joindre le formulaire R8-ULM-F201 sauf si ce formulaire, ou un équivalent, a été déjà transmis à la DGAC)	
<b>Adresse :</b>	<b>Téléphone :</b>
	<b>Courriel :</b>

\* Si les cotitulaires n'ont pas donné délégation à l'un d'eux, ils doivent tous signer le présent formulaire

## ULM concerné

<b>Marques d'identification (si applicable) :</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
<b>Constructeur, modèle :</b>	<b>N° de série (si applicable) :</b>
<b>Formulaire de référence de dossier technique</b> (arrêté du 17 juin 1986) :	

## Déclaration de la MMD et/ou de la V<sub>50</sub>

<b>Si le formulaire de référence de dossier technique ne mentionne pas de MMD :</b> <input type="checkbox"/> Je déclare que la valeur de la MMD figurant dans le manuel d'utilisation fourni par le constructeur est :                    kg <i>Rappel : si vous souhaitez déclarer une MMD différente de celle définie par le constructeur, alors vous devez la justifier puis la déclarer dans le cadre d'une déclaration de modification majeure.</i>
<b>Si le formulaire de référence de dossier technique ne mentionne pas de V<sub>50</sub> (classes 2 et 3) :</b> <input type="checkbox"/> Je déclare que la valeur de la V <sub>50</sub> figurant dans le manuel d'utilisation fourni par le constructeur est :                    km/h Il s'agit d'une valeur en vitesse : <input type="checkbox"/> calibrée (CAS) <input type="checkbox"/> indiquée (IAS) ; la valeur correspondante en vitesse calibrée (CAS) est :                    km/h <i>Rappel : si vous souhaitez déclarer une V<sub>50</sub> différente de celle définie par le constructeur, alors vous devez la justifier puis la déclarer dans le cadre d'une déclaration de modification majeure.</i>

## Signature

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.	
<b>Date :</b>	<b>Nom, prénom, signature</b> (et cachet de la société, le cas échéant) :

## Documents à joindre

<b>Dans tous les cas</b>	<input type="checkbox"/> copie du formulaire de référence de dossier technique
<b>Dans le cas de titulaires multiples</b>	<input type="checkbox"/> formulaire R8-ULM-F201 listant les cotitulaires et, le cas échéant, accordant délégation à l'un deux (sauf si ce formulaire, ou un équivalent, a déjà été transmis à la DGAC)

Ce formulaire et ses pièces jointes doivent être adressés au bureau régional de la DGAC territorialement compétent pour le lieu d'attache de l'ULM. Coordonnées disponibles sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ulm-introduction#e9>.